

# SMCP

sandro maje claudie pierlot



Communiqué de presse - Paris, le 7 juin 2019

## Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2019 de SMCP

L'Assemblée Générale des actionnaires de SMCP s'est réunie à Paris ce jour, sous la présidence de Monsieur Daniel Lalonde, Directeur Général.

86,83% du capital social de SMCP a participé à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote. Elle a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2018.

Les résultats des votes des résolutions seront disponibles dès le 11 juin 2019 sur le site [www.smcp.com](http://www.smcp.com).

## À PROPOS DE SMCP

---

SMCP est un acteur clé du marché mondial du prêt à porter et des accessoires avec un portefeuille composé de trois marques françaises de mode contemporaine - *Sandro, Maje et Claudie Pierlot*. Présent dans 40 pays avec 1,466 points de vente, SMCP a généré un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot a été fondée en 1984 par Madame Claudie Pierlot et a été acquise par le groupe SMCP en 2009. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

## CONTACT INVESTISSEUR ET PRESSE

Célia d'Everlange  
Pauline Roubin

+33 (0) 1 55 80 51 00  
celia.deverlange@smcp.com  
pauline.roubin@smcp.com